

# CLAQUE 40 spécial COVID 19 LA SANTÉ DES COLLÈGUES PASSE AVANT LA SANTÉ ÉCONOMIQUE !

**Depuis le début de cette crise, la Direction de La Poste et en particulier celle du Réseau tâtonne et bricole sur l'organisation, allant d'ordre en contrordres. La ligne conseil bancaire n'est pas épargnée, allant d'entretien en face à face pour les dossiers « urgents », à un traitement uniquement en RAD, à une présence 1 jour sur 2 puis tous les jours... Les conseiller-es n'y comprennent plus rien !**



## **Le virus du business... même en temps de crise sanitaire !**

Les situations sont très diverses, d'un DR/DT/Secteur à l'autre... La direction nationale a fait un choix : laisser les coudées franches au local. Et de fait, les dérives sont nombreuses ! Les COBAs se voient imposer des démarches proactives et commerciales. Pire, on voit fleurir les « challenges » : pour 3 prévoyances vendues, une demi-journée offerte ! L'argent n'a pas d'odeur ! S'il y a bien une constante, c'est le fait que les COBAs viennent travailler tous les jours, au risque d'être contaminés, de contaminer tous les collègues (en plus du risque de contaminer ses proches) !

## **Le Réseau découvre le télétravail !**

Après près de 3 semaines de travail en mode « confinement », La Poste et La Banque Postale s'engagent enfin vers le télétravail des conseiller-es. Des solutions commencent à émerger, pour permettre aux COBAs de travailler à distance, mais partiellement seulement. Il reste donc un grand nombre de points à définir. Les COBAs devraient pouvoir être équipés rapidement de carte SIM et de téléphone portable, en fonction des stocks disponibles en bureaux. Le numéro sera couplé avec « Fil contact » de manière à pouvoir prendre les appels à distance.

**Sud** syndicat

Fédération des activités postales et de télécommunications  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

**Solidaires** syndicale

Des équipements en ordinateurs portables sont aussi en cours et les premiers devraient arriver rapidement. Les Cocli Pat, Cocli et Cofi III.2 seront équipés en priorité... Puisque selon la Direction du Développement Commercial, il faut chouchouter nos clients patrimoniaux ! En revanche, pour La Banque Postale, les clients moins fortunés n'ont pas d'inquiétudes, pas de questions, surtout dans la période ! En tout cas, ils ne sont pas prioritaires !

Coté organisationnel, pour celles et ceux qui pourront bénéficier du télétravail, il faudra tout de même revenir un jour sur deux en bureau, notamment pour pouvoir finaliser les éventuelles opérations réalisées. Et pour les autres, il faudra continuer à venir travailler tous les jours en bureau !

**Reste la question de la RVB et des objectifs qui n'est toujours pas tranchée. La direction du Réseau dit y réfléchir, mais c'est La Banque Postale qui décidera. La patronne a toujours le dernier mot, il y a donc fort à craindre !**

A Sud, nous n'avons cessé de dénoncer la façon dont la Poste gère cette crise, en particulier au Réseau comme dans les autres Branches. Il aura fallu près de 3 semaines pour avoir des informations un peu plus précises, mais toujours insuffisantes, sur les conditions de travail de la LCB. La mise en œuvre aléatoire et tardive du télétravail en est une nouvelle démonstration.

Nous continuons à affirmer qu'il est nécessaire que les COBAs puissent travailler en brigade étanche, comme le reste des agents du Réseau.

Pour Sud, le télétravail doit permettre d'améliorer les conditions de travail et de limiter le risque sanitaire. Pour autant il ne doit pas être imposé et les contraintes de chaque agent doivent être prises en compte. Les agents qui peuvent prétendre aux journées garde d'enfants ne doivent pas non plus se voir imposer le télétravail.

**Nous revendiquons le gel des objectifs pour l'ensemble de la période de confinement mais aussi des mesures concernant la RVB, afin de garantir qu'aucun agent ne sera pénalisé financièrement.**

**Nous exigeons des consignes claires et des pratiques uniformes sur tout le territoire. Les Cobas ne doivent pas subir de pressions commerciales, sur la proactivité, ni sur le suivi de taux de décroché.**



*Dans le cadre d'une audience avec le Siège, celui-ci a précisé les droits des personnes en télétravail vis-à-vis de la garde d'enfants consécutive à la fermeture des établissements.*

*La direction générale confirme qu'on ne peut pas être en télétravail et dans le même temps en ASA (ou arrêt de travail) pour garde d'enfants.*

*En cas de besoin, c'est donc la garde d'enfants qui est prioritaire... et donc sans travail ou télétravail ! Si difficultés, contactez nos militante-es.*

**Cette période de crise n'offre pas de formidables opportunités commerciales comme nos dirigeants veulent nous le faire croire. Il est urgent de mettre en œuvre des mesures pour garantir la protection de la santé et de la sécurité du personnel.**